



RÉ-OUVERTURE

de la piscine intercommunale

LUNDI 22 JUIN 2020

**SUR
RÉSERVATION
UNIQUEMENT**

À PARTIR DU LUNDI 22 JUIN
ENTRE 10H ET 12H

**PROTOCOLE SANITAIRE
EN PLACE.**



Communauté de Communes
de la Région d'Audruicq

RENSEIGNEMENTS

03 21 35 31 73

Piscine Intercommunale
Rue Edmond DUPONT

62370 AUDRUICQ - www.ccra.fr

PROCOLE SANITAIRE de la piscine intercommunale

SEULES LES SÉANCES SUIVANTES SONT ACCESSIBLES :

- Séances tout public - limitées à 1h
- Séances nageurs
- Séances aquagym
- Séances aquabike
- Séances de leçons

PROCOLE SANITAIRE :

- Réservation obligatoire au 03 21 35 31 73 - à partir du lundi 22 juin entre 10h et 12h
- Fréquentation réduite
- Masque obligatoire jusqu'au déshabillage
- Désinfection des mains à l'entrée du bâtiment
- Respect des distances et des gestes barrières dans l'ensemble de la piscine (accueil, vestiaire, bassin...)
- Vestiaires collectifs interdits
- Douche savonnée obligatoire
- Sens à l'aller différent du sens de sortie
- Limitation du matériel
- Désinfection des vestiaires, casiers, toilettes ... après chaque passage

Le protocole sanitaire pourra évoluer en fonction de la réglementation et de l'évolution de l'épidémie COVID-19.
Merci de votre compréhension.

RENSEIGNEMENTS

03 21 35 31 73

Piscine Intercommunale
Rue Edmond DUPONT
62370 AUDRUICQ - www.ccra.fr



Communauté de Communes
de la Région d'Audruicq